

Bry sur Marne, le 11 septembre 2008

EmploiH 91
Monsieur Christian DESTRIBOIS
2ter, avenue de France
91300 Massy

Offre N° EmpH91/080911

Convention d'accompagnement dans un processus de réponse d'appel d'offre

**Entre l'association EmploiH 91 représentée M. Christian Destribois et la
Société Khépri représentée par Mme Evelyne Revellat.**

1/ Objet de la mission

Cette proposition commerciale fait suite à notre réunion du 8 et du 10 septembre 2008. EmploiH 91 souhaite répondre à plusieurs appels d'offres. A ce titre l'objectif attendu de la mission est :

- d'analyser le contenu des appels d'offres,
- synthétiser les entretiens, rédiger et mettre en forme les réponses aux appels d'offres sur 3 départements : l'Essonne, le Loiret et l'Eure et Loire.

Les réponses des appels d'offres doivent être déposées le 1er octobre 2008.

2/ Déroulement

Les consultants intervenant dans le cadre de cette convention sont :

- Mme Isabelle Millet et M. Laurent Cornebois qui procéderont à plusieurs entretiens auprès des personnes compétentes impliquées dans la réalisation des missions des appels d'offre et en assureront les comptes rendus.

Le nombre de jours pour la mission de 12 jours :

7 jours homme pour le département de l'Essonne
2 jours homme pour le département du Loiret
2 jours homme pour le département de l'Eure et Loire
1 jour homme pour les réunions et les synthèses.

2/ Conditions de vente

Etablissement des honoraires :

- Public/ para public : 900 € HT la journée

Nos prix tiennent compte des délais de réalisation et de la complexité du projet à mener.

A titre exceptionnel et compte tenu de nos bonnes relations nous consentons une réduction de 3 % sur le montant de la journée d'intervention dédié aux associations.

Ce qui ramène le prix jour à : 870, 00 € HT pour 12 jours d'intervention soit un montant total hors taxe de : 10 440 € Hors Taxe.

3/ Conditions de paiement :

- Règlement d'un acompte de 5 220 € à la commande par chèque ou virement,
- Règlement du solde de 5 220 € à l'issue de la mission et à réception de la facture.

BON POUR ACCORD

M. christian Destribois, représentant de EmploiH 91, et la société Khépri acceptent les conditions de cette convention. En apposant leurs signatures ils s'engagent réciproquement pour l'ensemble du contrat.

Afin de nous confirmer votre accord, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente lettre de mission signé et revêtu de la mention "Lu et Approuvé".

Fait le,

en deux exemplaires

Evelyne REVELLAT, Sté Khépri

Christian Destribois, EmploiH 91